

Image not found or type unknown



Locataire, hébergement à titre gratuit

Par **recup**, le **17/09/2008** à **11:56**

Etant locataire d'une maison, puis-je venir en aide à une amie, qui se trouvant dans le besoin et sans toit, due à une séparation et démarche de divorce, subie des violences conjugales? Suis-je en droit de l'héberger à titre gratuit le temps qu'elle trouve une location pour elle et ses deux enfants?